

Lancement de l'appel à projets
Le Crédit Agricole d'Île-de-France et Bulb in Town se mobilisent pour les jeunes entrepreneurs Franciliens !

Le Crédit Agricole d'Île-de-France et Bulb in Town, plateforme de crowdfunding de proximité, lancent un appel à projets pour soutenir les jeunes entrepreneurs des Yvelines (78) et du Val d'Oise (95).

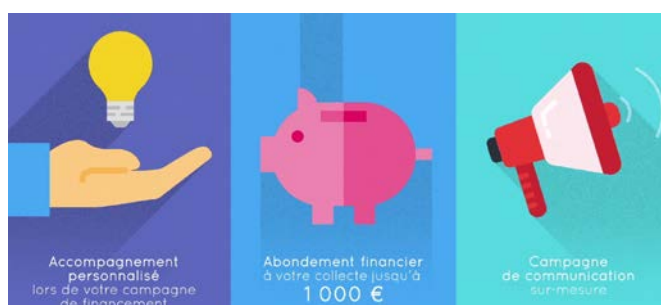
Le crowdfunding au service des jeunes entrepreneurs franciliens

Mode de financement innovant basé sur la contribution des internautes, le crowdfunding rencontre de plus en plus de succès auprès des entrepreneurs.

En nouant un partenariat avec Bulb in Town, le Crédit Agricole d'Île-de-France, banque régionale ancrée sur son territoire, souhaite permettre aux jeunes entrepreneurs franciliens de créer ou développer leur activité en bénéficiant de la complémentarité entre financement participatif et financement bancaire. Le crowdfunding peut être un véritable tremplin pour montrer la viabilité d'un projet grâce à l'engouement qu'il suscite et permettre ensuite au porteur de projet d'obtenir, si besoin, un prêt bancaire pour compléter son financement.

Pour le Crédit Agricole d'Île-de-France, c'est un moyen supplémentaire d'accompagner les projets des jeunes professionnels et de contribuer au développement de sa région. « Cette opération nous permet non seulement de donner un tremplin à de jeunes entrepreneurs franciliens mais aussi de contribuer au développement économique local, auquel nous sommes particulièrement attentifs en tant que banque mutualiste. Nous partageons avec Bulb in Town la volonté d'avoir un impact sociétal positif et de soutenir des projets de proximité. Ce partenariat nous permet d'allier nos forces pour mieux accompagner les porteurs de projets » explique François Imbault, Président du Crédit Agricole d'Île-de-France.

Lancement de l'appel à projets !



Qui peut candidater ?

L'appel à projets Crédit Agricole d'Île-de-France et Bulb in Town s'adresse à toute personne de moins de 35 ans souhaitant créer ou développer une entreprise dans les Yvelines ou le Val d'Oise.

Comment ça marche ?

Du 17 février au 24 mars 2017, les porteurs de projets des Yvelines et du Val d'Oise sont invités à s'inscrire sur le site caidf.bulbintown.com. Bulb in Town et Crédit Agricole d'Île-de-France

sélectionneront les projets en fonction de leur portée économique, sociale et territoriale et de leur capacité à lancer une campagne de financement participatif.

Les projets retenus pourront démarrer leur campagne de collecte auprès des internautes à partir du 28 mars. « *Nos équipes vont appuyer les entrepreneurs dans la mise en place de la campagne : création de la page projet, définition des contreparties, conseils en communication, accompagnement, ... Mais le succès d'une campagne de crowdfunding dépend en grande partie de l'implication du porteur de projet : s'il ne s'investit pas, le succès ne sera pas au rendez-vous* » explique Stéphane Vromman, co-fondateur de Bulb in Town.

Quelles sont les dotations ?

> Pendant leur campagne de financement participatif, la totalité des porteurs de projet bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour maximiser la réussite de leur collecte, ainsi qu'une campagne de communication sur les réseaux sociaux.

> A l'issue de la phase de campagne qui durera jusqu'en mai, les 10 projets ayant atteint leur objectif financier et mobilisé le plus de contributeurs gagneront une dotation : le Crédit Agricole d'Ile-de-France abondera 10% du montant collecté (1 000 € maximum).

Conditions requises pour participer à l'appel à projets :

- L'entreprise est domiciliée dans les Yvelines ou le Val d'Oise
- Avoir moins de 35 ans
- Promouvoir une entreprise ou un projet local dans le domaine du commerce de proximité et de l'artisanat
- Répondre à un besoin de financement via une campagne de financement participatif sur Bulb in Town

À propos de Bulb in Town

Bulb in Town est devenu en 3 ans la référence du financement participatif pour les TPE et PME de l'économie réelle. La reprise d'une boucherie, un libraire qui s'installe ou encore un salon de coiffure qui se développe sont autant de projets qu'on retrouve sur la plate-forme.

Le credo de Bulb in Town ? Permettre aux habitants de devenir acteurs du développement de leur territoire en soutenant les projets locaux qui leur plaisent. Et pour 75% d'entre eux, c'est un beau succès à la clé !

Créé en 2012 par Alexandre Laing et Stéphane Vromman, Bulb in Town est le 1^{er} site de financement participatif de proximité en France avec près de 600 entreprises financées et 6,2 millions d'euros collectés. La plate-forme propose deux solutions de financement : le don contre don et l'investissement en capital.

Plus d'information sur bulbintown.com

À propos du Crédit Agricole d'Ile-de-France

Banquier-assureur mutualiste accompagnant de plus de 1,5 million de clients, le Crédit Agricole d'Ile-de-France est présent sur tous les marchés, particuliers, professionnels, PME, grandes entreprises, associations et collectivités publiques.

Par nature lié à sa région, il a pour ambition d'être utile à son territoire en jouant son rôle d'acteur économique majeur au sein d'une région au dynamisme exceptionnel, mais aussi en apportant un soutien continu à des projets d'intérêt général, via ses 52 Caisses locales et son fonds de dotation Crédit Agricole d'Ile-de-France Mécénat.

Plus d'information sur ca-paris.com

CONTACTS PRESSE

Bulb in Town > Lisa Demorgny
+33 6 65 50 40 47 ; lisa@harpcommunication.com
Crédit Agricole d'Ile-de-France > Romain Hamard
+ 33 1 44 73 16 90 ; romain.hamard@ca-paris.com